MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Creuse

Commune : Saint-Dizier-la-Tour Au bourg

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Didier et Saint-Blaise et sa croix de parvis

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Didier et Saint-Blaise et sa croix de parvis

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 13/02/2004

Étendue de la protection : l'église en totalité et sa croix de parvis (cad. B 717 et 719) : inscription par arrêté du 13 février 2004

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.